



RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
COMMUNE DE WATERMAEL-BOITSFORT

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Présents

Cécile Van Hecke, *Président* ;
Olivier Deleuze, *Bourgmestre* ;
Odile Bury, Hang Nguyen, Benoît Thielemans, Jean-François de Le Hoye, Cathy Clerbaux, Marie-Noëlle Stassart, Daniel Soumillion, *Échevin(e)s* ;
Philippe Desprez, Jos Bertrand, Tristan Roberti, David Leisterh, Gabriel Persoons, Martin Casier, Alexandre Dermine, Joëlle Van den Berg, Laura Squartini, Rachida Moukhlisse, Félix Boudru, Florence Lepoivre, Laurent Van Steensel, Victor Wiard, Miguel Schelck, *Conseillers* ;
Etienne Tihon, *Secrétaire communal*.

Excusés

Jan Verbeke, Sandra Ferretti, Eric Godart, Aurélie SAPA FURAHA, Christine Roisin, *Conseillers*.

Séance du 21.01.20

#Objet : Interpellation de Florence Lepoivre concernant l'accueil de jour des migrants.#

Séance publique

Fin décembre 2019, le Conseil communal de Marbehan prenait la décision d'ouvrir un accueil de jour, de 8h à 18h, pour les migrants, et ce jusqu'au 31 mars 2020.

Cette décision s'inscrivait pleinement dans le cadre de la reconnaissance de cette commune en tant que « commune hospitalière ». Elle était motivée par le fait que l'hiver, même s'il n'est, jusqu'ici, pas aussi rude qu'il peut parfois l'être dans notre pays, est là, avec son lot de pluie, de froid et de brouillard.

Lors du Conseil communal du 20 février 2018, nous avons, nous-mêmes, adopté à l'unanimité une motion « Commune hospitalière ».

Notre volonté à tous était alors d'aider les réfugiés et migrants qui étaient accueillis sur notre territoire. Ces personnes sont arrivées chez nous après des mois d'un périple infernal, que de très nombreux malheureux ont payé de leur vie. Et nous leur devons de les accueillir avec chaleur, de leur montrer notre sens de l'hospitalité.

Comme nous le savons tous, nous avons, à Watermael-Boitsfort, de très nombreux bénévoles qui hébergent des migrants, parfois depuis de très nombreux mois, en continu ou sporadiquement, pour palier l'incurie coupable du gouvernement fédéral à leur égard. D'autres leur offrent une douche, un lift pour les amener vers des hébergeurs ou les aident dans des démarches administratives par exemple. C'était aussi pour les soutenir dans ces belles actions humanistes que nous avons adopté la motion « commune hospitalière » dont je parlais.

Toutefois, ces bénévoles sont parfois forcés, la mort dans l'âme, de reconduire ces femmes et ces hommes au Parc Maximilien le matin venu. Et ces pauvres êtres humains sont alors contraints d'errer dans ce parc et ses alentours, malgré le froid et la pluie, en état de détresse et livrés à eux-mêmes dans une ville inconnue.

Je souhaiterais donc plaider ici pour que notre commune hospitalière le soit réellement, que notre conseil communal s'engage pour ces migrants et pour ces bénévoles en adoptant la même mesure que la commune de Marbehan : en ouvrant un centre de jour de 8h à 18h et ce au moins jusqu'à fin mars.

Nous en avons déjà parlé lors de la canicule de 2019, un local communal existe et a déjà été mis à disposition en

cas de grand froid.

Ma question est donc toute simple : pouvons-nous nous mettre d'accord ici pour faire en sorte que ce local soit ouvert le plus vite possible pour accueillir ces pauvres gens pendant la journée, afin de les soulager et de soulager les bénévoles ?

Le Conseil approuve le projet de délibération.

24 votants : 24 votes positifs.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE,
PAR LE CONSEIL,

Le Secrétaire communal,
Etienne Tihon

La Présidente,
Cécile Van Hecke

POUR EXTRAIT CONFORME
Watermael-Boitsfort, le 22 janvier 2020

Le Secrétaire communal,

Le Bourgmestre,

Etienne Tihon

Olivier Deleuze